



Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

S²LOW

DÉPARTEMENT
Côte d'Or

Publié le

ID : 021-200000925-20230316-2023_03_16_03-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 16 mars 2023

DATE DE CONVOCATION

10 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **seize mars** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M Gilles BRACHOTTE), M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT), M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M Paul MURANO), M. Guy MORELLE (présent de 18h30 à 19h50 puis de 19h55 à 21h15), M. Jean-Luc AUCLAIR (pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de Mme Christine NIRLO), M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN (pouvoir de Mme Anne-Sophie BOISSON), M. Martial MATHIRON, M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient absents :

M. Gilles BRACHOTTE (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), M. Guy MORELLE (absent de 19h50 à 19h55), Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON (pouvoir à M. Dominique JANIN), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à Mme Monique PINGET), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR), M. Simon GEVREY (suppléé par M. Laurent FAIVRE), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA), Mme Christine NIRLO (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, 4^{ème} Vice-président délégué à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

23/03/2023/03

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	28
VOTANTS :	34

Objet : Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'accès à la partie consacrée au développement rural du programme Fonds Européen de Développement Régional – Fonds Social Européen + (FEDER-FSE+) 2021-2027

Vu, l'Appel à Manifestation d'Intérêt, lancé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion du Programme Fonds Européen de Développement Régional – Fonds Social Européen + (FEDER-FSE+) pour la période 2021-2027,

Il est rappelé qu'en vertu d'une charte cosignée le 24 mars 2022, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et la Communauté de Communes Norge et Tille ont décidé de promouvoir et de favoriser leurs coopérations.

C'est dans ce cadre que, concomitamment à la rédaction du contrat régional Territoire en Action en lien avec Dijon Métropole, est apparue l'opportunité d'une candidature conjointe à l'Appel à Manifestation d'Intérêt, pour l'accès à la partie consacrée au développement rural, du programme FEDER-FSE+ 2021-2027.

Cette candidature permettra aux deux territoires, encore vierges de toute politique contractuelle régionale et européenne, et à ces différentes parties prenantes (publiques comme privées), d'accéder, sous réserve d'acceptation du projet en question, à l'enveloppe de 32 900 000,00 € (Trente-deux millions neuf cent mille euros) prévue pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, pour toute la durée du programme, au titre de l'aide communément appelée FEDER Rural.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Il est à noter que cette candidature ne vaut pas acceptation. La sélection sera effectuée par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion des fonds européens et structurels d'investissement 2021-2027.

Considérant que les deux établissements devront délibérer dans les mêmes termes,

Considérant les éléments joints en annexe à la présente délibération nécessaires à la constitution du dossier de candidature,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le dépôt de candidature conjointe avec la Communauté de Communes Norge et Tille à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'accès à la partie consacrée au développement rural du programme Fonds Européen de Développement Régional – Fonds Social Européen + (FEDER-FSE+) 2021-2027,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant le dépôt de cette candidature,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 17 mars 2023

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER